

**ASSOCIATION CULTURELLE ET DE LOISIRS DE CORDEMAIS**

Association Loi 1901  
13 rue du Calvaire  
44360 CORDEMAIS

**RAPPORT SPECIAL DU COMMISSAIRE AUX COMPTES  
SUR LES CONVENTIONS REGLEMENTEES**

EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2009

Cabinet PELE- BRODU- GUILLET  
Commissaire aux Comptes  
Membre de la Compagnie Régionale  
de Rennes  
10, avenue Emile Bardoult  
44100 NANTES

Mesdames, Messieurs,

En notre qualité de Commissaire aux Comptes de votre Association, nous vous présentons le rapport sur les conventions réglementées dont nous avons été avisés.

Conformément à l'article L.612-5 du Code de Commerce, il n'entre pas dans notre mission de rechercher l'existence éventuelle de telles conventions.

**CONVENTION APPROUVEE AU COURS D'EXERCICES  
ANTERIEURS DONT L'EXECUTION S'EST POURSUIVIE DURANT L'EXERCICE**

Convention de partenariat

Administrateurs concernés :

- Madame JOSSE Catherine : Présidente de l'ACLC et adjointe au Maire.
- Monsieur TROCHU Xavier : Président Adjoint de l'ACLC et adjoint au maire.

Une convention de partenariat a été conclue entre l'ACLC et la Municipalité de Cordemais en vue de l'obtention d'une subvention pour le fonctionnement de l'association. En 2009, la subvention d'exploitation a été portée à 311.302 €, contre 247.290 € en 2008, répartie de la façon suivante :

- pour la section « éclairage » : 169.122 €,
- pour l'ensemble des autres sections de l'association : 142.180 €.

Fait à Nantes, le 28 avril 2010

Cabinet PELE- BRODU- GUILLET  
Commissaire aux Comptes  
Membre de la Compagnie Régionale  
de Rennes

  
Dominique GUILLET  
Commissaire aux comptes Associé

**ASSOCIATION CULTURELLE ET DE LOISIRS DE CORDEMAIS**

Association Loi 1901  
13 rue du Calvaire  
44360 CORDEMAIS CEDEX

**RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES  
SUR LES COMPTES ANNUELS**

EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2009

Cabinet PELE- BRODU- GUILLET  
Commissaire aux Comptes  
Membre de la Compagnie Régionale  
de Rennes  
10, avenue Emile Bardoult  
44100 NANTES

Mesdames, Messieurs,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée générale ordinaire du 10 mai 2007 , nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2009, sur :

- le contrôle des comptes annuels de l'Association Culturelle et de Loisirs de Cordemais, tels qu'ils sont joints au présent rapport,
- la justification des appréciations,
- les vérifications et informations spécifiques prévues par la loi.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Conseil d'Administration.

Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

## I - OPINION SUR LES COMPTES ANNUELS

---

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France ; ces normes requièrent la mise en oeuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes annuels. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Nous certifions que les comptes annuels, qui font apparaître un total de bilan de 173.498 € et un bénéfice de 70.742 €, sont au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'Association à la fin de cet exercice.



## II – JUSTIFICATION DES APPRECIATIONS

---

En application des dispositions de l'article L 823-9, 1<sup>er</sup> alinéa, du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, introduites par la loi de sécurité financière du 1<sup>er</sup> août 2003, nous portons à votre connaissance les éléments suivants :

- la comptabilisation en « subvention de fonctionnement » d'une somme de 313.038 € en 2009 contre 249.980 € en 2008, tel qu'indiqué à la page 6 de l'annexe.

Dans le cadre de notre appréciation des règles et principes comptables suivis par votre association, nous avons vérifié le caractère approprié des méthodes comptables précisées ci-dessus, nous nous sommes assurés de leur correcte application.

L'appréciation ainsi portée s'inscrit dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes annuels, pris dans leur ensemble, et a donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.



### III - VERIFICATIONS ET INFORMATIONS SPECIFIQUES

---

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels et les informations données dans le rapport moral du Président et dans les documents présentés aux membres de l'Association sur la situation financière et les comptes annuels.

Fait à Nantes, le 28 avril 2010

Cabinet PELE BRODU GUILLET  
Commissaire aux Comptes  
Membre de la Compagnie Régionale  
de Rennes



Dominique GUILLET  
Commissaire aux comptes Associé

## BILAN ACTIF

	Brut	Amort./Provis.	Net au 31/12/2009	Net au 31/12/2008
<b>ACTIF IMMOBILISE</b>				
<b>Immobilisations incorporelles</b>				
Concessions, brevets, licences, logiciels	303.37	303.37		
<b>Immobilisations corporelles</b>				
Inst. tech., matériel et outillage industriel	700.00	349.35	350.65	583.98
<b>TOTAL ACTIF IMMOBILISE</b>	<b>1 003.37</b>	<b>652.72</b>	<b>350.65</b>	<b>583.98</b>
<b>ACTIF CIRCULANT</b>				
<b>Avances et acomptes versés</b>	1 400.00		1 400.00	912.10
<b>Créances</b>				
Usagers et comptes rattachés				40.00
Autres créances	2 153.33		2 153.33	746.10
<b>Valeurs mobilières de placement</b>	120 154.39		120 154.39	54 140.63
<b>Disponibilités</b>	46 712.01		46 712.01	43 745.46
<b>Charges constatées d'avance</b>	2 727.88		2 727.88	1 865.27
<b>TOTAL ACTIF CIRCULANT</b>	<b>173 147.61</b>		<b>173 147.61</b>	<b>101 449.56</b>
<b>TOTAL ACTIF</b>	<b>174 150.98</b>	<b>652.72</b>	<b>173 498.26</b>	<b>102 033.54</b>

BILAN PASSIF

	Net au 31/12/2009	Net au 31/12/2008
<b>FONDS ASSOCIATIFS ET RESERVES</b>		
<b>Fonds propres</b>		
Report à nouveau	56 224.02	34 806.74
<b>Résultat net comptable de l'exercice</b>	<b>70 742.41</b>	<b>21 417.28</b>
<b>TOTAL FONDS ASSOCIATIFS ET RESERVES</b>	<b>126 966.43</b>	<b>56 224.02</b>
<b>DETTES</b>		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	21 224.04	25 073.69
Dettes fiscales et sociales	21 032.03	17 080.90
<b>COMPTES DE REGULARISATION</b>		
Produits constatés d'avance	4 275.76	3 654.93
<b>TOTAL DETTES (1)</b>	<b>46 531.83</b>	<b>45 809.52</b>
<b>TOTAL PASSIF</b>	<b>173 498.26</b>	<b>102 033.54</b>
(1) Dont à moins d'un an	46 531.83	45 809.52



COMPTES DE RÉSULTAT

	Du 01/01/2009 au 31/12/2009 (12 mois)	Du 01/01/2008 au 31/12/2008 (12 mois)	Variation	
			Montant	%
<b>Produits de fonctionnement</b>				
Services financés par les usagers	33 765.60	34 198.10	-432.50	-1.26
<b>Autres produits de fonctionnement</b>				
Subventions de fonctionnement	313 037.50	249 980.00	63 057.50	25.23
Reprises / Amort. et Provis. transferts de charge	2 971.27	1 405.63	1 565.64	111.38
Cotisations	96 816.78	94 730.94	2 085.84	2.20
Autres produits	5.96	6.83	-0.87	-12.74
<b>Total des produits de fonctionnement</b>	<b>446 597.11</b>	<b>380 321.50</b>	<b>66 275.61</b>	<b>17.43</b>
<b>Charges de fonctionnement</b>				
Achats de marchandises	4 949.06	1 589.93	3 359.13	211.28
Autres achats et charges externes	196 821.05	195 425.67	1 395.38	0.71
Impôts, taxes et versements assimilés	2 783.05	2 306.04	477.01	20.69
Salaires et traitements	115 915.36	108 114.53	7 800.83	7.22
Charges sociales	54 168.82	50 584.30	3 584.52	7.09
Dotations aux amortissements sur immobilisation	233.33	116.02	117.31	101.11
Autres charges	2 624.53	3 389.26	-764.73	-22.56
<b>Total des charges de fonctionnement</b>	<b>377 495.20</b>	<b>361 525.75</b>	<b>15 969.45</b>	<b>4.42</b>
<b>RÉSULTAT D'EXPLOITATION</b>	<b>69 101.91</b>	<b>18 795.75</b>	<b>50 306.16</b>	<b>267.65</b>
<b>Produits financiers</b>				
Autres intérêts et produits assimilés	451.94	839.32	-387.38	-46.15
Produits nets sur cessions de Val. mob. plac.	1 188.56	3 219.15	-2 030.59	-63.08
<b>Total des produits financiers</b>	<b>1 640.50</b>	<b>4 058.47</b>	<b>-2 417.97</b>	<b>-59.58</b>
<b>RÉSULTAT FINANCIER</b>	<b>1 640.50</b>	<b>4 058.47</b>	<b>-2 417.97</b>	<b>-59.58</b>
<b>RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS</b>	<b>70 742.41</b>	<b>22 854.22</b>	<b>47 888.19</b>	<b>209.54</b>

COMPTÉ DE RÉSULTAT

Cabinet  
PELE - BRODU - GUILLET

	Du 01/01/2009 au 31/12/2009 (12 mois)	Du 01/01/2008 au 31/12/2008 (12 mois)	Variation	
			Montant	%
<b>RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS</b>	<b>70 742.41</b>	<b>22 854.22</b>	<b>47 888.19</b>	<b>209.54</b>
<b>Charges exceptionnelles</b>				
Charges exceptionnelles sur opérat.de gestion		161.94	-161.94	-100.00
Charges exceptionnelles sur opérat. en capital		1 275.00	-1 275.00	-100.00
<b>Total des charges exceptionnelles</b>		<b>1 436.94</b>	<b>-1 436.94</b>	<b>-100.00</b>
<b>RÉSULTAT EXCEPTIONNEL</b>		<b>-1 436.94</b>	<b>1 436.94</b>	<b>100.00</b>
<b>TOTAL DES PRODUITS</b>	<b>448 237.61</b>	<b>384 379.97</b>	<b>63 857.64</b>	<b>16.61</b>
<b>TOTAL DES CHARGES</b>	<b>377 495.20</b>	<b>362 962.69</b>	<b>14 532.51</b>	<b>4.00</b>
<b>RÉSULTAT DE L'EXERCICE</b>	<b>70 742.41</b>	<b>21 417.28</b>	<b>49 325.13</b>	<b>230.31</b>

ANNEXE

Cabinet  
PELE - BRODU - GUILLET

## INTRODUCTION

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31 décembre 2009, dont le total est de 173.498,26 Euros et au compte de résultat de l'exercice, dont le total des produits est de 448.237,61 Euros et dégageant un bénéfice de 70.742,41 Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 1er Janvier 2009 au 31 décembre 2009.

Les notes ou les tableaux ci-après font partie des comptes annuels.

## RÈGLES ET MÉTHODES COMPTABLES

Les comptes annuels sont établis en respectant les principes généraux suivants :

- Image fidèle, comparabilité, continuité de l'activité,
- Régularité, sincérité
- Prudence
- Permanence des méthodes

Les éléments inscrits en comptabilité sont évalués par référence à la méthode des coûts historiques.

Les modes et méthodes d'évaluations spécifiques à divers postes des comptes annuels sont décrits ci-après.

### Valeurs immobilisées

La valeur brute des éléments de l'actif immobilisé correspond à la valeur d'entrée des biens dans le patrimoine, compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens. Ces éléments n'ont pas fait l'objet d'une réévaluation légale ou libre.

L'amortissement économique a été calculé sur la durée normale d'utilisation des biens selon le mode linéaire.

En cas d'utilisation de mode ou durée différent sur le plan fiscal, le complément de dotations est porté en amortissement dérogatoire.

Les éléments de l'actif immobilisé ont été, le cas échéant, dépréciés par voie de provision pour tenir compte de leur valeur actuelle à la date de clôture de l'exercice.

### Créances et dettes

Les créances et dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Les créances ont, le cas échéant, été dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.

### Valeurs mobilières de placement

Les titres cotés ou non cotés sont comptabilisés au prix d'achat.

Les dépréciations apparaissent éventuellement sur certains titres ont été constatées sous forme de provision.

### Disponibilités

Les liquidités disponibles en banque ou en caisse ont été évaluées pour leur valeur nominale.

### Achats

Les frais accessoires d'achats payés à des tiers n'ont pas été incorporés dans les charges d'achat mais ont été comptabilisés dans les différents comptes de charges correspondant à leur nature.

ANNEXE

Cabinet  
PELE - BRODU - GUILLET

### Subventions de fonctionnement

L'association a perçu en 2009 les subventions suivantes :  
- 311 301.50 € par la Mairie de Cordemais  
- 1 736.00 € par le Conseil Général

### Bénévolat

Le bénévolat n'est pas valorisé au 31 décembre 2009.

### Mise à disposition

La Mairie de Cordemais met gracieusement à la disposition de l'association des locaux communaux.

### Produits et charges exceptionnels

Les produits et charges exceptionnels tiennent compte, non seulement des éléments qui ne sont pas liés à l'activité normale de l'entreprise, mais également de ceux qui présentent un caractère exceptionnel eu égard à leur montant.

Les comptes annuels ont été établis conformément à la loi du 30 avril 1983 et au décret du 29 novembre 1983.

ANNEXE

Cabinet  
PELE - BRODU - GUILLET

ÉTAT DE L'ACTIF IMMOBILISÉ

	Valeur au début de l'exercice	Augmentations Acquisitions	Cessions ou mises au rebut	Virement poste à poste	Valeur brute en fin d'exercice
<b>IMMOBILISATIONS INCORPORELLES</b>					
Autres postes	303.37				303.37
<b>IMMOBILISATIONS INCORPORELLES</b>	<b>303.37</b>				<b>303.37</b>
<b>IMMOBILISATIONS CORPORELLES</b>					
Installations techniques, matériel et outillage industriels	700.00				700.00
<b>IMMOBILISATIONS CORPORELLES</b>	<b>700.00</b>				<b>700.00</b>
<b>TOTAL DES IMMOBILISATIONS</b>	<b>1 003.37</b>				<b>1 003.37</b>

ÉTAT DES AMORTISSEMENTS

	Valeur au début de l'exercice	Augmentations	Diminutions	Valeur en fin d'exercice
<b>IMMOBILISATIONS INCORPORELLES</b>				
Autres immobilisations incorporelles	303.37			303.37
<b>IMMOBILISATIONS INCORPORELLES</b>	<b>303.37</b>			<b>303.37</b>
<b>IMMOBILISATIONS CORPORELLES</b>				
Installations techniques	116.02	233.33		349.35
<b>IMMOBILISATIONS CORPORELLES</b>	<b>116.02</b>	<b>233.33</b>		<b>349.35</b>
<b>TOTAL DES AMORTISSEMENTS</b>	<b>419.39</b>	<b>233.33</b>		<b>652.72</b>

Principales et durées d'amortissements pratiqués sur les biens neufs :

Poste	Mode d'amortissement	Durée
Autres immobilisations incorporelles :	Consommation temps	sur 1 ans
Installations techniques :	Consommation temps	sur 3 ans

Cabinet  
PELE - BRODU - GUILLET

ÉTAT DES ÉCHEANCES DES CRÉANCES ET DES DETTES

	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'un an	
<b>ÉTAT DES CRÉANCES</b>				
<b>Actif circulant</b>				
Débiteurs divers	2 153.33	2 153.33		
Charges constatées d'avance	2 727.88	2 727.88		
<b>TOTAL DES CRÉANCES</b>	<b>4 881.21</b>	<b>4 881.21</b>		
	Montant brut	A 1 an au plus	A + 1 an, 5 ans au +	A plus de 5 ans
<b>ÉTAT DES DETTES</b>				
Fournisseurs et comptes rattachés	21 224.04	21 224.04		
Personnel et comptes rattachés	1 361.98	1 361.98		
Sécurité Sociale et autres organismes sociaux	18 755.05	18 755.05		
Etat et autr. collect. publi. - Autr. imp. taxes vers. ass.	915.00	915.00		
Produits constatés d'avance	4 275.76	4 275.76		
<b>TOTAL DES DETTES</b>	<b>46 531.83</b>	<b>46 531.83</b>		

PRODUITS À RECEVOIR

	Montant
Autres créances	2 153.33
<b>TOTAL DES PRODUITS À RECEVOIR</b>	<b>2 153.33</b>

CHARGES À PAYER

	Montant
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	21 224.04
Dettes fiscales et sociales	2 931.55
<b>TOTAL DES CHARGES À PAYER</b>	<b>24 155.59</b>

ANNEXE

Cabinet  
PELE - BRODU - GUILLET

**CHARGES ET PRODUITS CONSTATÉS D'AVANCE**

	Montant
<b>Charges constatées d'avance</b>	
Charges d'exploitation	2 727.88
<b>TOTAL DES CHARGES CONSTATÉES D'AVANCE</b>	<b>2 727.88</b>
<b>Produits constatés d'avance</b>	
Produits d'exploitation	4 275.76
<b>TOTAL DES PRODUITS CONSTATÉS D'AVANCE</b>	<b>4 275.76</b>

**VARIATION DES FONDS ASSOCIATIFS**

	Solde au début de l'exercice	Augmentations	Diminutions	Solde à la fin de l'exercice
<b>FONDS PROPRES</b>				
Report à nouveau	34 806.74	21 417.28		56 224.02
Résultat de l'exercice	21 417.28	70 742.41	21 417.28	70 742.41
<b>FONDS PROPRES</b>	<b>56 224.02</b>	<b>92 159.69</b>	<b>21 417.28</b>	<b>126 966.43</b>
<b>VARIATION DES FONDS ASSOCIATIFS</b>	<b>56 224.02</b>	<b>92 159.69</b>	<b>21 417.28</b>	<b>126 966.43</b>